

N'y a-t-il pas, en effet, pour son cœur à la fois si tendre et si pieux, plus de mélancolique résignation que d'espoir, dans ces paroles : « pendant que j'ai à vivre? » Hélas! Charlotte de Bourbon n'avait plus, alors, que quelques années à passer sur cette terre! Mais quel admirable emploi ne fit-elle pas de ces trop courtes années, en consacrant au bonheur de tous ceux qu'elle aimait les trésors de son affection, de son dévouement et de son inépuisable bonté!

C'est de l'impérissable souvenir de tels trésors que se compose, dans l'ensemble des données biographiques, la meilleure partie du patrimoine de l'histoire. Honneur à elle quand elle les ravive et quand ses annales en reflètent la splendeur!

Partageant, dans le cercle des relations de famille, les sentiments de sa noble compagne, Guillaume de Nassau s'était lié d'amitié avec le frère de celle-ci. Aussi, fut-ce le langage d'un frère affectionné qu'il lui fit entendre, en l'entretenant, à son tour, du deuil à l'occasion duquel Charlotte de Bourbon lui avait exprimé sa profonde sympathie.

« Monsieur, disait-il au prince dauphin <sup>1</sup>, si les lettres que  
» j'ay esté si heureux de recevoir de vous par M. de Man-  
» sard n'eüssent esté accompagnées du rafraîchissement de  
» la perte que vous avez faite de feu madame vostre femme,  
» j'eüsse eu occasion de recevoir beaucoup de contentement  
» de tant d'honneur qu'il vous plaist me faire, lequel, je  
» vous assure, monsieur, que j'estime double, voiant qu'es-  
» tant en si grand ennui, vous me faites cette faveur d'avoir  
» encore si bonne souvenance de moi, qui vous plains ex-  
» trêmement d'une telle séparation. Mais je desire, mon-  
» sieur, qu'il plaise à Dieu vouloir fortifier vostre patience,  
» et j'espère aussi que la prudence et sagesse qu'il vous a

1. Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3.415, f° 23.

» départie vous feront de tant plus conformer à sa volonté. Au  
 » reste, monsieur, je voudrois qu'il y eust en ma puissance  
 » chose par laquelle je vous puisse tesmoigner combien  
 » me touche ce qui vous arrive, soit bien, soit mal ; et lors  
 » vous cognoistriés, monsieur, que, quand j'aurois cest hon-  
 » neur de vous estre propre frère, je ne sçaurois de plus  
 » grande affection desirer vostre soulagement et d'avoir  
 » moïen de vous faire bien humble service. Quant à l'estat  
 » de ce païs, M. de Maleroy, lequel nous envoyons exprès  
 » pour vous visiter de nostre part, vous pourra particuliè-  
 » rement raconter ce qui est advenu pardeça, depuis  
 » l'arrivée de M. l'archiduc Matthias, et la cause de sa venue,  
 » les difficultés qui se présentent, d'heure à autre, et le tra-  
 » vail que j'ay pour amener le tout à une bonne fin, qui est  
 » tel, que le peu de loisir que j'ay m'a souventes fois em-  
 » pesché de faire mon devoir envers vous, comme je suis  
 » obligé. Mais, monsieur, vous me ferez cest honneur de  
 » croire qu'il n'y a point de faute de bonne volonté ; ce que  
 » cognoistrés tousjours quand j'auray cest heur de recevoir  
 » de vos commandemens, à quoy je me sens plus obligé que  
 » jamais, veu l'honneur que faites à ma femme de prendre  
 » ses affaires en main, pour les recommander à monseigneur  
 » vostre père, ce qu'elle vous supplie bien humblement vou-  
 » loir continuer, et moy en vostre bonne grâce, à laquelle  
 » je présente mes très humbles recommandations, et prie  
 » Dieu vous donner, monsieur, en parfaite santé très heu-  
 » reuse et longue vie.

» D'Anvers, ce 20 décembre 1577.

» Votre très humble frère, à vous faire service.

» GUILLAUME DE NASSAU. »

Les faits que M. de Maleroy, ainsi qu'on le voit par la lettre ci-dessus, devait porter à la connaissance du prince